

Poly(caprolactone)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission:
01/10/2023 Version: 1.0

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
Nom : CAPROLACTISSE 100
Désignation chimique : Poly(caprolactone)
N°CAS : 81208-91-5
Synonymes : PCL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisation déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Application d'impression 3D

1.2.2. Utilisations déconseillées

Ce produit ne peut pas être implanté chez l'homme.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Lattice Medical
80, rue du Docteur Yersin
59120
LOOS - FRANCE
T +33 6 73 59 08 71
julien.payen@lattice-medical.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA	http://www.centres-antipoison.net	+33 (0)8 00 59 59 59 (Lille)	

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Poly(caprolactone)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 01/10/2023 Version: 1.0

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Poly(caprolactone)	(N° CAS) 81208-91-5	Non classé

3.2 Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Aucun connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, mousse ou dioxyde de carbone (CO₂), poudre extinctive.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Oxydes de carbone (CO, CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Instruction de lutte contre l'incendie	: Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur. Endiguer et contenir les fluides d'extinction.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Assurer une ventilation appropriée.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Faire évacuer la zone dangereuse. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher dessus. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Ecarter toute source éventuelle d'ignition.

Poly(caprolactone)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 01/10/2023 Version: 1.0

6.1.2. Pour les secouristes

Procédures d'urgence : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir l'épandage. Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.
Procédés de nettoyage : Laver le reliquat non récupérable à grande eau.
Autres information : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Assurer une ventilation adaptée. Éviter toute formation de poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Tenir à l'écart de sources d'ignition.
Mesures d'hygiène : Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous gaz inerte. Protéger de l'humidité. Tenir à l'écart de sources d'ignition.
Matières incompatibles : Eau, humidité.
Température de stockage : - 4°F/ - 20 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains :

Non requise dans les conditions d'emploi normales. En cas de risque d'éclaboussures : Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent)

Protection oculaire :

Non requise dans les conditions d'emploi normales. En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps :

Porter un vêtement de protection approprié à manches longues.

Poly(caprolactone)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 01/10/2023 Version: 1.0

Protection des voies respiratoires :

En cas de formation de vapeurs / poussières : pour une courte exposition, dispositif de filtrage, filtre combiné A-P1.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Filament
Couleur	: Blanc
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Approximatif 56°C (DSC)
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	: Hydrolyse
Solubilité (autre)	: Diméthylformamide : Soluble Dioxane : Soluble Diméthylsulfoxyde : Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant selon les critères CE.
Limites d'explosivité	: Non applicable

9.2. Autres informations

Autres propriétés : Aucune

RUBRIQUE : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales. La dépolymérisation commence à partir d 150 °C.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction connue

10.4. Conditions à éviter

Lumière du soleil direct, humidité et chaleur.

Poly(caprolactone)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 01/10/2023 Version: 1.0

10.5. Matières incompatibles

Inconnu(e)

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux se forment en cas d'incendie : Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale/cutanée/inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Impossibilité technique d'obtenir les données)

Acide poly(lactique-co-caprolactone) (65408-67-5)

Viscosité, cinématique Non applicable

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

12.2. Persistance et dégradabilité

Poly(caprolactone) (81208-91-5)

Persistance et dégradabilité	Aucune données disponible
------------------------------	---------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Poly(caprolactone) (81208-91-5)

Potentiel de bioaccumulation	Aucune données disponible
------------------------------	---------------------------

Poly(caprolactone)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 01/10/2023 Version: 1.0

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluation PBT et vPvB

Poly(caprolactone) (81208-91-5)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

: Ne pas réutiliser des récipients vides.

Indications complémentaires

: L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.

Code catalogue européen des déchets (CED)

: 16 05 09 - produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

RUBRIQUE 14 : Informations relatives aux transports

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / AND

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

Transport par voie fluviale

Non réglementé

Poly(caprolactone)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 01/10/2023 Version: 1.0

Transport ferroviaire

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementation UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Poly(caprolactone) n'est pas sur la liste Candidate REACH

Poly(caprolactone) n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

Poly(caprolactone) n'est pas soumis au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Poly(caprolactone) n'est pas soumis au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Abréviations et acronymes :	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CAS	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage ; règlement (CE) n° 1272/2008
ECHA	ECHA - European Chemicals Agency
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Sources des données : ECHA - European Chemicals Agency. FDS des fournisseurs.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.